

Commission Permanente du 09 février 2012

Fond d'intervention rapide en faveur des Restos du Cœur

Intervention de François Simon

Bien entendu, la décision de notre région est une sage décision. C'est faire preuve d'une solidarité indispensable à l'appel du Président National des Restos du Cœur.

Mais il nous faut réaffirmer que les difficultés financières n'ont rien à voir avec des difficultés de gestion mais sont des conséquences d'une politique nationale qui accentuent les inégalités, qui font peser le poids des crises y compris sur les plus faibles, les plus fragiles. Je parle des familles en fin de droit, chômeurs non indemnisés, étudiants précaires, personnes âgées aux retraites bloquées ne pouvant plus assumer des loyers, des charges galopantes. Je parle également là, de l'augmentation du chômage, de la TVA sociale, de la taxe sur les mutuelles, des travailleurs pauvres ou encore du désengagement de l'État envers le monde associatif. Oui, la pauvreté, le chômage s'accroissent en France. La solidarité des collectivités locales, celles que le Gouvernement et le Président de la République, stigmatisent si souvent, ne saurait masquer les effets de la politique gouvernementale.

Nous souhaitons réaffirmer que l'austérité imposée ne pourra qu'accentuer cette aggravation des inégalités et de la pauvreté.

Par ailleurs, construire l'avenir c'est aussi lutter contre les gaspillages. Notre société de consommation accepte qu'aujourd'hui 9 millions de tonnes d'aliments sains soient jetés chaque année en France (chaîne alimentaire, restaurants, supermarchés, ménages). Cela représente 50% des aliments sains. Le Parlement Européen a délibéré en ce sens.

Redéfinir une société de transition sobre et solidaire, c'est aussi se poser ces questions, c'est aussi réfléchir comment améliorer l'efficacité de la chaîne et des circuits alimentaires y compris au niveau régional afin de permettre à chacune et à chacun de manger à sa faim dans notre pays.